

Choix du parcours (Voir les diplômes permettant de suivre un parcours partiel) :*

- Parcours complet
 Parcours partiel

Photo
obligatoire

Le stagiaire

- Madame Monsieur

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Age : Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de naissance : Pays : Ville (et département) :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : ____ Ville :

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail (obligatoire) :

N° de sécurité sociale : _____ Moyen de locomotion :

Situation actuelle : Salarié(e) - Type de contrat : CDI CDD/CAE date de fin : __ / __ / ____ INTERIM

Lieu d'exercice :

Demandeur d'emploi : N° identifiant Indemnisé par Pôle Emploi Oui Non

Le POLE FORMATION SANTE est charté H+, agréé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Avez-vous une RQTH ? Oui Non

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment remplie avec une photo d'identité collée
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un CV à jour
- La copie de vos diplômes obtenus
- Photocopie lisible de votre pièce d'identité recto verso (en cours de validité)
- Un document manuscrit relatant au choix du candidat : (pas plus de 2 pages)
- soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
 - soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation :
- Pour les personnes en poursuite d'étude une copie du dossier scolaire avec les bulletins de note et toutes les appréciations de stage
- Vos attestations de travail accompagnées éventuellement d'une appréciation ou d'une recommandation de votre(s) employeur(s) ou tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience professionnelle en lien avec le métier d'Aide-Soignant.
- Photocopie de l'un des diplômes vous permettant de suivre un parcours partiel* :
- DE AP : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (référentiel relevant de l'arrêté du 16 janvier 2006 et référentiel relevant de l'arrêté du 10 juin 2021)
 - BAC PRO ASSP : Baccalauréat professionnel "Accompagnement Soins et Services à la Personne" option "A domicile" et option "En structure sanitaire, sociale ou médicosociale" (arrêtés du 11 mai 2011)
 - BAC PRO SAPAT : Baccalauréat professionnel spécialité "Services aux personnes et aux territoires" (arrêté du 22 août 2011)
 - ADVF : Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (arrêté du 11 janvier 2021)
 - ASMS : Titre professionnel d'agent de service médico-social (arrêté du 10 juillet 2020)
 - DE AES : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (arrêté du 29 janvier 2016 : spécialités "à domicile", "en structure collective", "éducation inclusive et vie ordinaire")
 - Les titulaires des diplômes d'Etat d'aide médico-psychologique (AMP) ou d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) sont titulaires de droit du DEAES 2016
 - DE AES : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (fusion des spécialités ; référentiel 2021)
 - ARM : Diplôme d'assistant de régulation médicale (référentiel relevant de l'arrêté du 19 juillet 2019)
 - AMBULANCIER : Diplôme d'Etat d'ambulancier (référentiel relevant de l'arrêté du 26 janvier 2006)

Pour vous aider dans la rédaction des documents manuscrits, ou CV voici les connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation d'aide-soignant selon les critères nationaux défini par décret :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médicosocial, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Pour information : L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard le premier jour de la rentrée :

- d'un certificat médical par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

- d'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique et Hépatite B).



Des vaccinations sont obligatoires pour rentrer en formation.

Vous devez être vacciné et immunisé contre l'hépatite B, contactez dès à présent votre médecin traitant pour débiter vos vaccinations (3 injections étalées sur plusieurs mois).

En cas de contre-indication vaccinale définitive, le candidat sera refusé en formation.

L'entrée en stage en services hospitaliers est impossible si le candidat n'a pas de couverture vaccinale.

Dossier d'inscription à transmettre par courrier au :
Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON
Au plus tard le 25 Octobre 2021

Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône-Alpes qui concourt à son financement.



Ces informations sont recueillies dans le but du traitement de votre inscription. Conformément aux lois «Informatique & Liberté» et «RGPD», vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant le Pôle Formation Santé à contact@pf-sante.fr.

Vos contacts

Service Formations Longues

formation.longue@poleformation-sante.fr

Tél. : 04 37 46 18 40

Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON

Fax : 04 78 89 67 25

www.poleformation-sante.fr



*Visez et scannez
avec votre Smartphone*

Attention Tout dossier incomplet ne pourra être traité . Aucune relance ne sera effectuée en cas de dossier incomplet.